

Collioure, le 03 juin 2019

Madame, Monsieur,

Afin d'éviter de vous convoquer chaque mois, vous avez la possibilité de réinscrire automatiquement votre/vos enfant(s) au **restaurant scolaire pour chaque mois de l'année scolaire 2019/2020**. Pour cela, je vous demanderais de bien vouloir remplir le coupon-réponse ci-joint et de le faire parvenir au secrétariat de la mairie avant le 15 du mois précédent le début de la fréquentation de la cantine par votre/vos enfant(s).

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Le Service des Affaires Scolaires

AUCUN RAPPEL TELEPHONIQUE NE SERA EFFECTUÉ, ET AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE APRES LA DATE LIMITE.

Je soussigné(e), M./Mme.....
parent(s)/responsable(s) légal(aux) de l'/des enfant(s).....

certifie que ce(s) dernier(s) fréquentera(ront) le restaurant scolaire comme suit,

-tout le mois

-ou bien occasionnellement tous les lundis mardis
jeudis vendredis

et ce jusqu'à modification faite auprès du Service des Affaires Scolaires le 15 du mois précédent le changement (comme le stipule le règlement).

Je suis informé(e) que toute non réponse après le 15 du mois prochain entraînera la radiation de l'/des enfant(s) pour toute la durée du mois qui suivra, la commande des repas devant être faite impérativement à l'avance et sans modification.

Date et signature(s):